



Le transport par avion a négativement été impacté par la crise du Covid-19 si l'on s'en tient aux données fournies dans le « Bulletin statistiques 2019-2020 » de l'Autorité aéronautique civile du Cameroun (CCAA).

« Ainsi, indique le document, dans le but de ralentir la propagation de l'épidémie, le Cameroun comme plusieurs autres pays à travers le monde a fermé ses frontières. La conséquence directe est une baisse de trafic-passagers en 2020 de l'ordre de 61,8% par rapport à 2019 ».

Le nombre de passagers directs transportés par voie aérienne est passé de 1 512 735 en 2019 à 577 881 passagers en 2020. De même, durant les douze mois de l'année 2020, le trafic de mouvements d'aéronefs a connu une baisse de l'ordre de 49,6%, passant de 39 580 mouvements en 2019 à 19 966 mouvements en 2020.

Pour le trafic aérien de fret, le tonnage transporté durant l'année 2020 a enregistré une régression de 22,2%, en comparaison avec le tonnage de fret transporté pendant la même période en 2019. Ainsi ce taux est passé de 24 350 tonnes en 2019 à 18 956 tonnes en 2020.

« Au regard des résultats précédent, et n'eut été l'avènement de la crise sanitaire de la Covid-19 au mois de mars 2020, les perspectives s'annonçaient meilleures pour les années à venir », relève l'Autorité aéronautique.

Selon la méthode pointage de la CCAA, les trafics aéroportuaires sont évalués en passagers directs (embarqués et débarqués) ou en passagers totaux (incluant les passagers transits comptés une seule fois). Pour garantir leur cohérence et leur exhaustivité, les données de l'Autorité aéronautique sont harmonisées avec celles fournies par les autres acteurs du secteur, l'exploitant d'aéroports « ADC SA » et, le fournisseur de services de navigation aérienne, l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar.

Source : Investir du Cameroun
